



Parc naturel régional de Camargue



Des plages de sable aux roselières, des rizières aux champs de blé, des marais salants à la Grande Bleue, le Parc naturel régional de Camargue offre aux visiteurs de multiples visages.

Née de la lutte entre le Rhône et la mer Méditerranée, la Camargue est, du point de vue biologique, l'une des régions les plus riches de l'Europe occidentale.

Située dans l'axe de migration des oiseaux du nord de l'Europe vers l'Afrique, la Camargue constitue une halte migratoire majeure.

Elle abrite aussi l'unique lieu de nidification en France de flamants roses, son emblème mondialement connu. Flamants roses mais aussi taureaux, chevaux, petits ducs, goélands railleurs, hirondelles de mer, hérons, castors, échasses... une multitude d'espèces d'animaux et d'oiseaux vit sur ce territoire exceptionnel.

Terre magique de contrastes, la Camargue est belle et changeante. Elle vous dévoilera différemment ses mille et une facettes selon l'heure de la journée et la saison... elle vous réservera toujours des surprises.

Nous vous souhaitons une bonne visite...

Une autre vie s'invente ici...



Nous trouver

OFFICE DE TOURISME D'ARLES
Esplanade Charles de Gaulle - 13200 Arles
Tél. 04 90 18 41 20 - Fax. 04 90 18 41 29
www.arlestourisme.com
ot-arles@visitprovence.com

OFFICE DE TOURISME PORT-SAINT-LOUIS
Tour Saint-Louis - Quai Bonnardel
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône
Tél. 04 42 86 01 21 - Fax. 04 42 86 09 77
www.portsaintlouis-tourisme.fr
contact@portsaintlouis-tourisme.fr

OFFICE DE TOURISME DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER
5 avenue Van Gogh
13460 Les Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél. 04 90 97 82 55 - Fax. 04 90 97 71 15
www.saintesmaries.com - info@saintesmaries.com

COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Maison de la région - 61, La Canebière
CS 10009 - 13231 Marseille Cedex 01
Tél. 04 91 56 47 00 - Fax. 04 91 56 47 01
www.tourismepaca.fr

INFORMATIONS TOURISTIQUES SUR LES BOUCHES-DU-RHÔNE
Bouches-du-Rhône Tourisme
13 rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tél. 04 91 13 84 13 - Fax. 04 91 33 01 82
www.visitprovence.com

SCOP bdd communication | Dominique Binet - 04 66 64 88 80 - Crédits photos: A.R. Johnson / Tour du Valat - J. Boudaur - A. Chevalier, P. Daniel, J. Roche, Opus Species, E. Vallet / PNRIC

Découverte du patrimoine naturel

2 Réserve naturelle régionale du Scamandre

La variété de milieux y est remarquable. Prairie, sansouïre, roselière, étang composent une mosaïque paysagère favorable à la diversité faunistique et floristique typique d'une zone humide méditerranéenne. En période de nidification, la réserve accueille notamment la grande majorité de la population française d'ibis falcinelles.

Route des Iscles - Gallician - Vauvert
Tél. 04 66 73 52 05
contact@camarguegardoise.com
www.camarguegardoise.com

Ouverture : du mardi au samedi, hors jours fériés. Les sentiers sont accessibles à partir de 9h00. Les visites doivent être terminées à 18h00. Les visites guidées sont terminées à 18h00. Entrée libre. Livrets guides disponibles à la vente. Réservation obligatoire et prestations personnalisées pour les groupes.

4 Mas de Pin Fourcat

En groupe ou en famille, découvrez sur un domaine privé, une Camargue authentique et préservée en visitant la manade de taureaux, de chevaux ou en approchant toutes sortes d'oiseaux dans les marais et sur les étangs. Visite en charrette tractée ou à cheval.

Route du bac - CIAM
Les Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél. 04 66 73 51 94 - info@maspinfourcat.com
www.maspinfourcat.com - www.camargue-mer.com - Ouverture toute l'année de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Visite payante sur réservation.

5 Parc ornithologique de Pont de Gau

Le parc ornithologique de Pont de Gau vous invite à partager l'intimité de la faune sauvage dans un milieu naturel de 60 ha. 7 km de sentiers circulent à travers toutes les facettes de cet environnement si particulier : marais, étangs, roselières, pelouses, sansouïres, roubines... la diversité d'habitats favorise la présence d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux, sédentaires ou migrateurs. Tout, ici, a été imaginé afin de faciliter la présence et l'observation de plusieurs centaines de flamants roses, hérons, cigognes, aigrettes, sarcelles, rapaces, passereaux et autres petits échassiers.

Les Saintes-Maries-de-la-Mer - Tél. 04 90 97 82 62
contact@parcornithologique.com - www.parcornithologique.com
Ouverture : du 01/04 au 30/09 de 9h au coucher du soleil.
Du 01/10 au 31/03 de 10h au coucher du soleil. Visite payante.

Réserve naturelle nationale de Camargue

Couvrant 13 000 ha d'étangs, lagunes et sansouïres au cœur de la Camargue, la Réserve naturelle nationale de Camargue fait partie des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Son vaste territoire comprenant l'étang du Vaccarès et s'étendant jusqu'à la plage bénéficie d'une protection intégrale. Il recèle de vrais trésors pour les visiteurs dont, notamment, 237 espèces d'oiseaux protégées évoluant dans des paysages sauvages.

6 Phare de la Gacholle

C'est l'un des points de départ pour la promenade magique de la digue à la mer : 20 km de sentiers pédestres et cyclables strictement interdits aux véhicules motorisés. La fréquentation des dunes est totalement interdite même à pied mais on peut accéder à la mer par les chemins balisés. On peut y observer les oiseaux de mer et de milieux saumâtres : mouettes, sternes, goélands, flamants roses... Exposition sur le littoral camarguais et observatoire.

Ouverture : pendant les vacances scolaires et tous les week-ends et jours fériés de 11h à 17h. Visite libre.

11 La Capelière

Vous pourrez y découvrir les milieux naturels, la faune et la flore camarguais grâce à des itinéraires de découverte, des observatoires, des expositions. Des autorisations pour les observatoires de Salin-de-Badon sont délivrées à la Capelière.

Ouverture : du 01/04 au 30/09 de 9h à 13h et de 14h à 18h, du 01/10 au 31/03 de 9h à 13h et de 14h à 17h sauf le mardi. Fermé le 25/12 et le 01/01. Visite payante. Société nationale de protection de la nature Réserve nationale de Camargue - C 134 de Fiélouse - Arles - Tél. 04 90 97 00 97
camargue-m@espaces-naturels.fr - www.reserve-camargue.org

7 Étang du Fangassier

Depuis plus de 20 ans, le Parc naturel régional de Camargue assure une mission de surveillance et de mise en valeur du seul site français de reproduction du Flamant rose, dans l'étang du Fangassier, propriété du Conservatoire du Littoral. En partenariat avec le Parc, l'Office de tourisme d'Arles, la Tour du Valat et le Conservatoire du littoral, le Bureau des guides naturalistes (BGN) vous propose des sorties découverte de l'une des plus grandes colonies de flamants roses de Méditerranée occidentale, au moment de la nidification.

Étang du Fangassier - Salin-de-Giraud - Visites guidées du 01/04 au 30/09
Visite payante, uniquement sur réservation à l'Office de tourisme d'Arles :
tél. 04 42 86 89 77 ou 06 95 90 70 48 - ot-arles@visitprovence.com
www.guide-nature.fr

8 Domaine de la Palissade

L'intérêt majeur du domaine, situé en dehors des digues de Rhône, est dû à la présence d'étangs et de lagunes en connexion avec le fleuve et la mer. Il abrite ainsi une flore et une faune riches et variées. Les plans d'eau constituent un habitat particulièrement remarquable pour les poissons : loupes, anguilles, muges, blennies, aloses, lamproies... Attirés par ce foisonnement biologique, les oiseaux sont omniprésents : échasses, avocettes, bécasseaux, chevaliers, toutes sortes de canards dont les effectifs atteignent une importance nationale en hivernage... Une colonie mixte de hérons et d'aigrettes s'y est installée. Expositions nature, animations guides, sentiers de découverte. À noter : cet espace naturel est le seul en Camargue qui peut se visiter à dos de cheval.

Salin-de-Giraud - Tél. 04 42 86 81 28 - palissade@parc-camargue.fr
www.palissade.fr - Ouverture : du 15/11 au 28/02 du mercredi au dimanche de 9h à 17h, fermé les 25/12 et 01/01. Ouvert tous les jours le reste de l'année, fermé le 01/05 et le 11/11. Du 01/03 au 14/06 de 9h à 17h. Du 15/06 au 15/09 de 9h à 18h. Du 16/09 au 14/11 de 9h à 17h. Découverte équestre du 01/04 au 31/10. Visite payante.

9 Point de vue du sel

Un point de vue unique sur le salin de Giraud qui couvre 6 000 hectares et produit environ 340 000 tonnes de sel. De vastes parcelles remplies d'eau d'un très beau rose nacré apparaissent devant vous. Ce sont les tables salantes. Profonde d'une vingtaine de centimètres, elles contiennent de l'eau de mer à forte concentration de sel. Au loin, vous apercevez les « camelles », véritables collines de sel de plus de 10 mètres de haut. Le sel récolté sur ce site sert principalement pour le déneigement des routes.

Route de la plage de Piémanson - Salin-de-Giraud

12 La réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat

Ces espaces naturels du Conservatoire du littoral permettent la découverte de paysages variés avec des prairies et bois inondés, des sansouïres, des vastes plans d'eau et la plus grande roselière protégée de Camargue. Ils constituent l'écrin d'un concentré de vies avec des milliers d'oiseaux, 4 manades de taureaux et chevaux camarguais, 15 km de sentiers avec observatoires, pilotes... Des parcours pour petits et grands, à découvrir à pied ou en calèche ainsi qu'un sentier éco-responsable unique en France.

Mas Thibert - Tél. 04 90 98 70 91 - visites.mdv@espaces-naturels.fr
www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org - Ouverture : du 01/02 au 07/12 de 9h30 à 17h30. Visite libre gratuite, visite guidée payante sur réservation.

Découverte du patrimoine culturel

1 Musée de la Camargue

Ce musée de société est une introduction indispensable à la visite du territoire. L'exposition permanente « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue » démontre que sur cette île formée par le Rhône et la mer, les transformations sont rapides et brutales, imposant à l'homme une adaptation permanente du milieu pour pouvoir vivre et travailler. Au départ du sentier de découvertes de 3,5 km, un observatoire de bois, œuvre de l'artiste Tadashi Kawamata pour Marseille Provence 2013, permet aux visiteurs de s'élever pour contempler le paysage.

Mas du Pont de Rousty - RD 570 - Arles - Tél. 04 90 97 10 82
musee@parc-camargue.fr - www.parc-camargue.fr
Ouvert tous les jours sauf le mardi, du 01/04 au 30/09, de 9h à 12h30 et de 13h à 18h, du 01/10 au 31/03 de 10h à 12h30 et de 13h à 17h.

Quelques animaux Camargue

	Cistude (<i>Emys orbicularis</i>)		Libellule écarlate (<i>Crocothemis erythraea</i>)
	Echasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i>)		Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>)

Quelques plantes de Camargue à admirer sans les cueillir

	Lis des sables (<i>Pancretium maritimum</i>)		Immortelle des dunes (<i>Helichrysum stoechas</i>)
	Saladelle en fleur (<i>Limonium narbonense</i>)		Salicorne annuelle (<i>Salicornia annua</i>)

3 Domaine départemental du Château d'Avignon

Dès l'entrée, les visiteurs découvrent un site très original en Camargue : un parc paysager, un château classé monument historique inspiré du goût historicisant de la grande bourgeoisie de la Belle Époque et une station hydraulique de la fin du 19^e siècle dont la pompe fonctionne toujours pour irriguer les anciennes terres de Louis Nolly-Prat. Visites, expositions, manifestations culturelles et activités pédagogiques tout au long de l'année.

RD 570 - Les Saintes-Maries-de-la-Mer - Tél. 04 13 31 94 54
www.chateaudavignon.fr - Ouverture du 1/04 au 4/10 : du mercredi au dimanche inclus de 9h45 à 17h30. Fermé le 1^{er} mai et les jours de fermeture exceptionnelle. Du 5/10 au 31/03 : Le domaine est ouvert les jeudis et vendredis, pour les groupes et sur réservation uniquement. Visite gratuite du parc et des dépendances. Visite payante du château.

10 Musée du riz

Robert Bon, ancien directeur de l'usine de riz Bongran et responsable du musée, vous dévoile ici tous les mystères du riz : son histoire, sa culture, ses techniques d'usage et de décolorage, ses secrets de cuisson et de préparation. Vous découvrirez également des machines isolées, des maquettes, des documents... et terminerez savoureusement la visite par une dégustation de produits biologiques et naturels.

Le Petit Manusclat - Le Sambuc - Arles
06 38 16 56 90 - contact@museeduriz.fr
Ouverture : toute l'année sur réservation. Visite payante et guidée.

13 Tour Saint Louis

Cette tour construite en 1737 pour servir de poste de surveillance aux populations et de phare aux navires, vous offre, depuis sa terrasse, un panorama exceptionnel sur la Camargue. Point de vue unique sur le canal Saint-Louis, l'embouchure du grand Rhône, les marais salants et la Camargue, la Tour Saint-Louis est depuis 1942 inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques et abrite les bureaux de l'Office de tourisme. Exposition permanente au 1^{er} étage de la plus grande collection ornithologique de Camargue et expositions temporaires au 2^{ème} étage.

Quai Bonnardel - Port-Saint-Louis-du-Rhône - Tél. 04 42 86 01 21
contact@portsaintlouis-tourisme.fr - www.portsaintlouis-tourisme.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
En saison touristique : élargissement des horaires d'ouverture. Visite payante. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Port Saint Louis du Rhône.

Quelques conseils

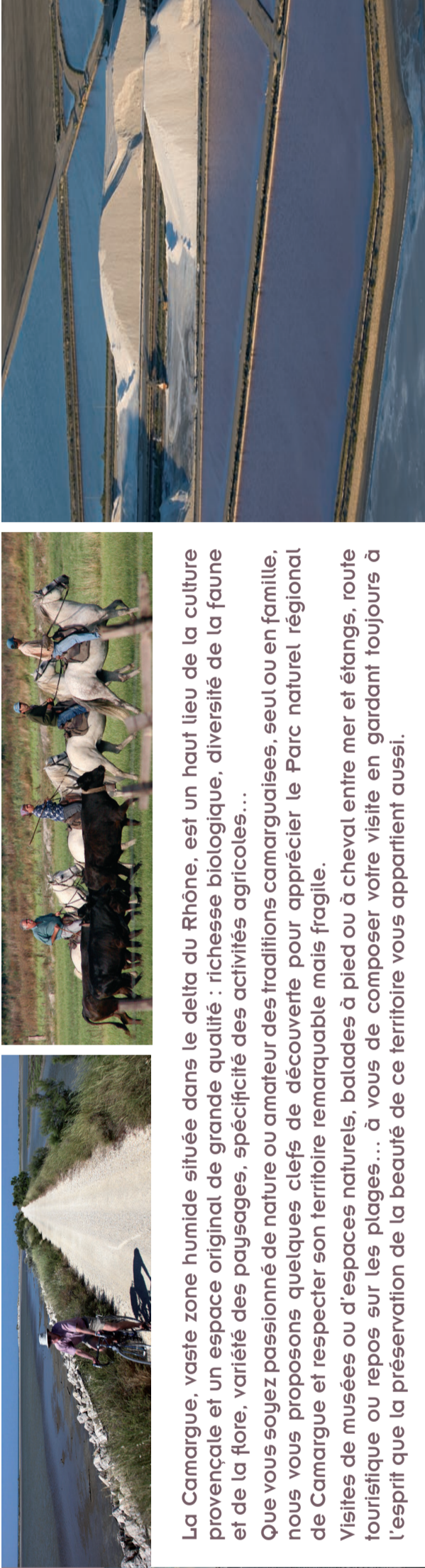
Vous êtes dans un Parc naturel régional

- Aidez-nous à maintenir la Camargue propre :
- Sur les plages, faites attention aux déchets que vous ramportez toujours vers des bacs à ordures ;
- En randonnée, restez sur les sentiers et respectez les propriétés privées.
- N'allumez jamais de feu ou de barbecue.
- Respectez les animaux et évitez le bruit.
- Garez-vous correctement et stationnez-vous sur des aires d'accueil prévues à cet effet.
- Entretenez votre confort, pensez à vous munir de produits anti-moustiques.
- de protection solaire et de eau.

Le Parc en quelques chiffres

- 3 communes
- > Arles
- > Les Saintes-Maries-de-la-Mer
- > Port-Saint-Louis-du-Rhône
- 150 000 habitants
- 100 000 hectares
- 75 km de façade maritime
- Point culminant : m au dessus
- du niveau de la mer !
- En France sont présents en Camargue :
- 5 700 espèces végétales ou animales (hors invertébrés)
- 489 protégées nationalement
- 150 000 oiseaux migrateurs
- par an. Les trois quarts des espèces d'oiseaux, la moitié des poissons d'eau douce et le quart de la flore recensés

« Parc naturel régional de Camargue » dans des pratiques de développement durable, notamment avec la marque habitants et soutient les agriculteurs et les professionnels du tourisme engagés riches de ce patrimoine. Elle travaille à l'amélioration de la qualité de vie des professionnels (agriculteurs, pêcheurs...) et les habitants du territoire. Sa mission principale est de concilier développement des activités humaines et conservation de la nature.



La Camargue, vaste zone humide située dans le delta du Rhône, est un haut lieu de la culture provençale et un espace original de grande qualité : richesse biologique, diversité de la faune et de la flore, variété des paysages, spécificité des activités agricoles...
 Que vous soyez passionné de nature ou amateur des traditions camarguaises, seul ou en famille, nous vous proposons quelques clefs de découverte pour apprécier le Parc naturel régional de Camargue et respecter son territoire remarquable mais fragile.
 Visites de musées ou d'espaces naturels, balades à pied ou à cheval entre mer et étangs, route touristique ou repos sur les plages... à vous de composer votre visite en gardant toujours à l'esprit que la préservation de la beauté de ce territoire vous appartient aussi.

Les milieux cultivés

20 % de la surface exploitée est consacrée à la riziculture. Alimentées par de l'eau douce du Rhône, les rizières permettent le dessalement des sols en profondeur et sont des zones favorables à l'alimentation de certains oiseaux nicheurs, comme les hérons. Elles sont mises en eau à partir d'avril et asséchées en septembre pour la récolte.



Les marais doux et les roselières

Ils sont présents en haute Camargue et sur les bordures du Rhône. Les marais accueillent des plantes émergées comme les scirpes, les joncs et les phragmites. Aménagés pour la chasse ou utilisés pour le pâturage en été, ils sont un lieu d'accueil important pour les oiseaux nicheurs et hivernants. Les roselières sont des zones où le roseau (*Sagittaria provençali*) domine. Les sagneurs récoltent le roseau en hiver pour la couverture de maisons en France et à l'étranger.

Les sansouïres et les pelouses

Paysage représentatif de la basse Camargue, les sansouïres constituent un milieu où la présence du sel est si importante que seules quelques espèces végétales spécialisées (salicornes, soudes, obione saladelles) s'y développent. Partiellement inondées dans l'année, elles sont parfois marquées l'été par des traces blanches, dues à la présence du sel. Les pelouses, très rares et morcelées, sont des milieux naturels où l'influence du sel est moins mar-

Les marais salants

Localisés au sud de la Camargue en bordure de la mer, les marais salants sont des lagunes aménagées dans le but de permettre la concentration des eaux en chlorure de sodium. Du fait de leur étendue et de leur richesse en invertébrés, ils sont des zones choyées par les oiseaux, notamment par le flamant rose qui y trouve une nourriture abondante et y passe le plus clair de son temps.



- 1 Musée de la Camargue (accueil du Parc naturel régional de Camargue)
- 2 Réserve naturelle régionale du Scamandre
- 3 Domaine départemental du Château d'Avignon
- 4 Mas de Pin Fourcat
- 5 Parc ornithologique du Pont de Gau
- 6 Phare de la Gacholle
- 7 Étang du Fangassier
- 8 Domaine de la Palissade
- 9 Point de vue du sel
- 10 Musée du riz
- 11 La Capelière
- 12 Les Marais de Vigueirat
- 13 Tour Saint Louis

Les étangs ou lagunes

Situés en basse Camargue, les étangs peu profonds sont séparés de la mer par un cordon sableux. En communication intermittente avec la mer par l'intermédiaire de vannes, ces étangs sont saumâtres ou salés. Lieux d'accueil privilégiés pour les oiseaux et les poissons, ils jouent aussi un rôle majeur pour la gestion de l'eau.

- Limite du Parc naturel régional de Camargue
- Limite de la Réserve nationale de Camargue

La plage et les dunes

Sableuses, les plages camarguaises s'étendent sur 50 km environ. Hors du périmètre des digues de protection et donc soumis aux caprices de la mer, le littoral camarguais est en perpétuelle évolution. Les dunes présentent une grande valeur paysagère et botanique grâce à une flore spécifique à la floraison spectaculaire et à des espèces d'insectes rares.

- ↑ Point panoramique
- Route d'intérêt touristique
- Circuit de découverte pédestre et cycliste (circulation interdite aux véhicules)
- Piste cyclable
- Sentier gratuit de découverte pour piétons



Des professionnels s'engagent avec la marque Parc naturel régional

Déposée par le ministère chargé de l'Environnement, la marque « Parc naturel régional » permet de distinguer des produits agricoles et artisanaux, des prestations de service et des savoir-faire qui respectent les valeurs de spécificité du territoire, d'environnement préservé et valorisé et de dimension humaine.

CENTRES DE TOURISME ÉQUESTRE

- 1 **Domaine Paul Ricard**
Tél. 04 90 97 10 62
manadepaulricard@wanadoo.fr
- 2 **Bergerie d'Alivon**
Tél. 06 03 54 10 94 / 04 90 97 10 37
mrozemmanuelgill@free.fr
- 3 **Les Cabanes de Cacharel**
Tél. 04 90 97 84 10 / 06 11 57 74 75
info@camarguescheval.com
www.cabanesdecacharel.com
- 4 **Centre de Tourisme Équestre La Grenouillère**
Tél. 06 80 25 68 58 / 04 90 97 90 22
equitation@hotel-la-grenouillere.fr
- 5 **L'Écurie de l'Auberge Cavalière du Pont des Bannes**
Tél. 06 63 65 26 08
jerome@ecurie-camargue.fr

MANADES DE TAUREAUX

accueillant du public individuel

- 1 **Manade Mailhan**
Tél. 04 90 97 00 12 / 06 15 09 09 11
jacques.mailhan@yahoo.fr
- 2 **Manade Paul Ricard**
Tél. 04 90 97 10 62
manadepaulricard@wanadoo.fr
- 3 **Manade Saint-Antoine**
Tél. 06 10 66 02 12
contact@manadesaintantoine.com
- 4 **Manade Cavallini**
Tél. 04 90 97 50 06
contact@manadecavallini.com
- 5 **Manade Jacques Bon**
Tél. 04 90 97 28 50
contact@manade-jacques-bon.com
- 6 **Manade Blanc**
Tél. 04 90 97 27 73
contact@manade-blanc.fr

VITICULTEURS

- 1 **Domaine de Beaujeu**
Tél. 09 64 18 90 33 / 04 90 97 22 30
domainedebeaujeu@yahoo.fr
- 2 **Mas de Valériole**
Tél. 04 90 97 10 41
www.masdevaleriole.com

DISTANCES ENTRE :

Aigues-Mortes - Les Saintes-Maries-de-la-Mer	30 km
Aigues-Mortes - Arles	42 km
Arles - Salin-de-Giraud	37 km
Arles - Les Saintes-Maries-de-la-Mer	37 km
Arles - Port-Saint-Louis	36 km
Albaron - Salin-de-Giraud (par bord du Vaccarès)	40 km
Salin-de-Giraud - Port-Saint-Louis (par le bac de Barcarin)	5 km